



Fondettes, le 04 novembre 2011

Monsieur le Maire de FONDETTES
Hôtel de ville
35 rue Eugène Goüin – BP 60018
37230 FONDETTES

Objet : éclairage public
P.J. : Lettre n°6 « Vivre à Fondettes »

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait remarquer à juste titre, lors de la réunion publique du 03 novembre dernier présentant le bilan de l'expérimentation sur l'éclairage nocturne, que notre association ne s'était pas officiellement manifestée auprès de vos services.

Il est vrai que nous ne vous avons pas mis destinataire d'un exemplaire dédié de notre dernière lettre d'information parue début octobre. Cela est chose faite maintenant puisque vous la trouverez en pièce jointe.

L'esprit républicain voulant qu'une telle concertation ne soit pas figée, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir comptabiliser l'avis des 107 foyers qui composent notre association. Ils sont aussi représentatifs que les 19 réponses très partagées qui vous sont parvenues individuellement.

Cette démarche est motivée par le fait que votre présentation de l'expérimentation était partielle et que votre choix était déjà arrêté.

Vous n'avez pas présenté de statistiques spécifiques ni de gains précis et justifiés. Votre mentor de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, dont la compétence technique et l'impartialité restent à prouver, a éludé systématiquement l'intérêt que présente aujourd'hui le dispositif de « ballast électronique ».

Ce matériel a déjà fait ses preuves à LOCHES (article NR du 03/11/11). Outre le gain de consommation électrique en permettant d'abaisser l'éclairage de 50%, celui-ci offre un effet multiplicateur très intéressant en doublant la vie des ampoules grâce à sa régulation de la tension.

L'emploi de ballasts électroniques n'est certainement pas le seul moyen technique de faire des économies sans se priver totalement d'éclairage.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir sursoir à votre décision de coupure totale et de faire conduire une véritable étude sur les différentes solutions techniques qui existent aujourd'hui. Une expérimentation partielle pourrait

ensuite être conduite sur un secteur particulier pour valider le concept le plus intéressant.

Nous sommes aussi portés que vous vers l'écologie. Toutefois, celle-ci peut être pratiquée de façon plus consensuelle, en minimisant les contraintes pour les citoyens. De bons compromis existent. Ils emporteraient sûrement l'adhésion de tous.

Enfin, sachez que l'argument avancé par l'ANPCEN, attribuant la 2^{ème} cause de mortalité chez les insectes à l'éclairage public, n'a pas contribué à valoriser votre crédo pour l'écologie.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Jacques GAILLARD

Président de « Vivre à Fondettes »

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Gaillard', written over a horizontal line.